

Il est interdit de perturber les mammifères marins conformément au *Règlement sur les mammifères marins*.

Conformément à l'article 7(2), la perturbation est définie comme le résultat d'un certain nombre d'activités humaines, notamment :

- Nourrir, nager ou interagir avec un mammifère marin ;
- Déplacer un mammifère marin (ou l'inciter à bouger ou le faire bouger) ;
- Séparer un mammifère marin des membres de son groupe ;
- Piéger un mammifère marin ou un groupe entre un bateau et le rivage ou entre un bateau et d'autres bateaux ;
- Scarifier ou marquer un mammifère marin.

Pour signaler un cas de perturbation, de harcèlement ou de mort d'un mammifère marin :

Ligne Observez, notez, signalez (ONS) de Pêches et Océans Canada

1-800-465-4336

Pour signaler un phoque que vous croyez blessé ou abandonné :

Société de sauvetage des mammifères marins Aquarium de Vancouver

604-258-SEAL (7325)

Pour de plus amples renseignements, veuillez envoyer un courriel à l'adresse **mammals.marine@dfo-mpo.gc.ca**

Site du MPO



© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre du ministère des Pêches et des Océans, 2024
N° cat. Fs144-75/2024F-PDF
ISBN 978-0-660-72998-5



Phoques et bébés phoques

Gardez vos distances !



L'augmentation des interactions entre l'homme et les mammifères marins sauvages s'accompagne d'un risque accru de perturber ou de blesser les animaux.

PHOQUES :

Les phoques passent environ un tiers de leur temps sur terre. Ils viennent chaque jour à terre pour se reposer, socialiser, échapper aux prédateurs, mettre bas, allaiter leurs petits et se prélasser au soleil pour se réchauffer.

Si vous rencontrez un phoque vivant, restez à distances, car les phoques à terre sont facilement perturbés et peuvent vous infliger de graves morsures s'ils sont agités.

BÉBÉS PHOQUES :

La saison de mise bas des phoques a lieu au printemps et en été, périodes de forte fréquentation des plaisanciers et des amateurs de plage. Chaque année, des gens trouvent des bébés phoques sur le rivage et les ramassent en pensant qu'ils ont été abandonnés. Les mères peuvent être en train de chercher de la nourriture ou être effrayées par la présence humaine et reviendront bientôt récupérer leur bébé et s'en occuper.

Si vous rencontrez un bébé phoque solitaire, restez à distance, gardez vos animaux en laisse et n'essayez pas de le bouger car il n'a peut-être pas besoin d'être secouru et vos actions pourraient mettre sa vie en danger.



COMMENT POUVEZ-VOUS AIDER?

VEUILLEZ NE PAS :

- NE PAS toucher, déplacer, déranger ou harceler les phoques.
- NE PAS tenter de nourrir les phoques.
- NE PAS verser de l'eau sur un phoque car il est souvent sur le rivage pour se faire sécher.
- NE PAS forcer un phoque à retourner dans l'eau.

VEUILLEZ :

- VEUILLEZ garder une distance de sécurité d'un phoque.
- VEUILLEZ éloigner les animaux domestiques et les enfants pour éviter toute interaction néfaste.
- VEUILLEZ noter l'état, la taille et l'emplacement du phoque.
- VEUILLEZ appeler la ligne d'assistance de Pêches et Océans Canada si vous voyez qu'un phoque est harcelé ou blessé.
- VEUILLEZ appeler un centre de traitement des phoques (voir au verso de la brochure) si vous pensez que le phoque est malade, blessé ou abandonné.